

Sekretariat, Spitalgasse 34, 3001 Bern
Secrétariat, Spitalgasse 34, 3001 Berne
Segretariato, Spitalgasse 34, 3001 Berna



Tel. 031 329 69 90 / Fax. 031 312 28 29
E-Mail : spfrauen@spschweiz.ch / psfemmes@pssuisse.ch

SP Frauen Schweiz

Femmes socialistes suisses

Donne socialiste svizzera

Berne, 30 septembre 2009

Un viol n'est pas anodin ! Réaction à l'affaire Polanski.

Si de nombreux représentants du monde culturel sont choqués par l'arrestation du réalisateur franco-polonais qui est sans nul doute un grand monsieur du cinéma, la teneur de leurs réactions est révoltante. Il y a trente ans, Roman Polanski a été accusé d'avoir violé une jeune fille de 13 ans alors qu'il en avait 43. Il ne s'agit pas là d'un délit anodin pour une Suisse qui s'engage à lutter contre la pédophilie. Or, violer une fille de 13 ans est un acte de pédophilie. Et un viol n'est jamais anodin !

Les juges faisant le serment de traiter tout le monde de manière égale, la Suisse, Etat de droit dont nous sommes fiers, ne pouvait agir autrement que d'arrêter l'artiste sous le coup depuis 1978 d'un mandat d'arrêt délivré par les Etats-Unis pour ce crime de pédophilie. Il peut sembler légitime, il est vrai, de se demander si un tel délit devrait être encore punissable trente ans après les faits. Les femmes socialistes se sont d'ailleurs battue contre l'imprescriptibilité d'actes d'ordre pédophiles.

Mais l'essentiel est ailleurs dans l'affaire Polanski, puisque les tenants de l'imprescriptibilité – qui rappelons-le ont réussi à faire approuver leur initiative devant le peuple suisse en novembre 2008 – ont défié à cette occasion les lois de la cohérence ! Alors que l'on aurait pu s'attendre par exemple à ce que la responsable de la marche blanche réagisse en se félicitant de l'arrestation de Polanski, elle n'a rien trouvé de mieux à dire que son initiative concernait les victimes et non pas les auteurs d'actes pédophiles, et qu'elle ne comprenait pas dès lors l'arrestation du réalisateur ! Faut-il voir se dessiner en filigrane à de tels propos une justice à deux vitesses ?

N'en déplaise à certains, le droit doit s'appliquer en tant que tel à tout le monde, riche ou pauvre, puissant ou faible. Les femmes socialistes se réjouissent que la Suisse ait démontré que nous sommes tous égaux devant la loi !